



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

SOUTENANCE DE THÈSE

Madame Begüm BULAK

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,
sa thèse intitulée :

***« La liberté d'expression
face à la présomption d'innocence »***

JEUDI 16 MAI 2013 – 14h.15

Salle M3050 - UNI MAIL

Le jury de thèse est composé de :

- M. Michel HOTTELIER, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (co-directeur de thèse);
- M. Nicolas JEANDIN, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (préside la soutenance);
- M. Massimo LUCIANI, professeur à l'Université de Rome, Italie;
- M. Bernhard STRÄULI, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (co-directeur de thèse).

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

La séance est publique